

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Jehan Ango au tribunal

Jehan Ango en procès au tribunal correctionnel de Dieppe, dimanche 22 septembre : c'est le thème choisi par le barreau des avocats de Dieppe afin de célébrer les Journées du patrimoine. À partir de 16 h les candidats spectateurs pourront jouer de manière interactive avec la troupe de comédiens Les Improbables, spécialisée dans l'improvisation.

« C'est la deuxième fois que nous invitons le public à participer à une pièce de théâtre à l'occasion de ces Journées, annonce **Marie-Pierre Ogel**, bâtonnière du barreau. L'an dernier, nous avons été surpris par l'intérêt porté par le public. Nous avons décidé de reconduire l'opération sous une autre forme. La pièce de théâtre sera jouée dans la grande salle de justice. »

Participation du public

Le principe de la comédie interactive permet à chacun de participer à l'évolution de la pièce. « Dans un premier temps, les comédiens se chargent de présenter le procès. Ensuite, c'est le public qui détermine les chefs d'accusation. Cela peut partir dans tous les sens. Les comédiens devront répondre le



L'an dernier, une première pièce de théâtre avait été organisée dans l'une des salles du palais de justice. (Photo d'archives Alain Auzou)

plus justement aux questions portées par le public, avec pertinence et éloquence. »

Selon les informations du barreau de Dieppe, il y aurait Jehan Ango lui-même dans la salle au banc des accusés. L'esclavagisme, les droits de l'homme seront les thèmes traités par ce procès hors du temps. Le spectacle devrait durer environ une heure et demie.

INFOS PRATIQUES

Séance unique dimanche 22 septembre.
Entrée gratuite sur réservation auprès de la maison des avocats à Dieppe. Tél. 02 35 04 63 35.